

Procès-verbal du Conseil général du Cerneux-Péquignot

Séance du 16 décembre 2019 à la salle ACO

Début de la séance : 20h

Rédaction du procès-verbal : Madame Stéphanie Ischer

Après avoir salué l'assemblée et le public la séance est ouverte par la Présidente du Conseil général, soit Madame Valérie Mercier.

L'ordre du jour est accepté sans modification.

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 17.06.2019
3. Budget pour l'exercice 2020
4. Rapports des commissions
5. Divers

1. Appel

Présents :		Excusés :
Conseil général :	Conseil communal :	
Madame Valérie Mercier	Madame Anne-Laurence Quadranti	
Monsieur Thierry Robert-Nicoud	Monsieur Thierry Saisselin	
Monsieur Emilien Piaget	Monsieur Charles-André Chopard	
Monsieur Jérôme Vuillemez	Monsieur Roger Faivre	
Monsieur Jean-Claude Othenin-Girard	Monsieur Pierre-André Vuillemez	
Madame Pascaline Grassi		
Madame Sandy Liengme-Heubi		
Monsieur Patrick Reymond		
Monsieur Frédéric Simon-Vermot	Madame Sarah Chapatte	
Monsieur Yvan Botteron		
Monsieur Lionel Bourquard		

2. Procès-verbal de la séance du 17.06.2019

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

3. Budget pour l'exercice 2020

Rapport de la commission financière relatif au budget 2020 :

Le budget est objectif selon Monsieur Frédéric Simon-Vermot.

Monsieur Thierry Saisselin indique que c'est principalement l'Etat qui dicte les chiffres. Il ajoute également que l'impôt foncier (représenterait environ CHF 30'000 en plus) n'est pas appliqué par la commune du Cerneux-Péquignot, mais chaque année cela

pourra être rediscuté. La commission estime que les concitoyens sont déjà bien impactés.

Madame Valérie Mercier réagit et relève que c'est appréciable de ne pas avoir mis en place l'impôt foncier.

Monsieur Frédéric Simon-Vermot complète en indiquant que ça fait également de la publicité pour la commune (on en a parlé dans la presse).

Monsieur Thierry Saisselin indique également que des frais d'outillage ont été mis au budget afin de nettoyer la salle polyvalente de manière plus professionnelle. Et un investissement concernant une résine qui remplacerait le sol orange de l'entrée de la salle communale a également été ajouté au budget.

Il relève aussi qu'il sera prévu, à titre d'essai, de mettre une benne à déchets verts durant une matinée d'autonome.

Il termine en mentionnant qu'un nouveau prêt a été contracté auprès de Postfinance. La commune du Cerneux-Péquignot est assez saine, il n'y a donc pas de souci pour emprunter.

Pas de remarques particulières à relever.

Le budget 2020 ainsi que le rapport de la commission financière ont été envoyés au préalable.

L'arrêté est lu par la présidente Madame Valérie Mercier.

L'arrêté pour le budget 2020 est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

4. Rapports des commissions

Commission financière :

Voir commentaires concernant le budget 2020.

Commission d'urbanisme :

Monsieur Emilien Piaget, Monsieur Patrick Reymond et Valérie Mercier étaient présents lors de la rencontre du lundi 9 décembre 2019.

Concernant la zone du Gigot : le projet de démolir un hangar pour la construction d'un garage a été accepté.

Le dépôt de plan pour la construction de 2 villas dans le village a été accepté.

Commission pour l'entretien des chemins communaux :

Monsieur Emilien Piaget indique que le Chemin de Bétod a coûté CHF 145'000.00. Le tapis de la route des Roussottes jusqu'à la ferme n° 58 a été refait en même temps. A noter que la Commune a payé CHF 39'000.00 et le solde a été pris en charge par l'Etat de Neuchâtel et la Confédération.

Le tapis de la route du Chauffaud, vers la douane, a été gratté pour un coût total de CHF 15'700.00. La Commune a payé CHF 9'700.00, le solde a été pris en charge par l'Etat de Neuchâtel. Concernant cette route, la Commune avait reçu une première lettre

de la part de la France, concernant le mauvais état d'entretien du côté Suisse, soit la partie qui se trouve sur la Commune du Cerneux-Péquignot. Cependant, une fois les travaux effectués, une lettre de remerciement avait été adressée à la Commune.

Commission des naturalisations et des agrégations :

Néant.

Commission de planification de la gestion des bâtiments communaux :

Monsieur Thierry Robert relève quelques commentaires relatifs aux travaux de la salle polyvalente. Dès le départ, ils étaient optimistes pour la fête villageoise qui se déroule en septembre de chaque année et le début de la saison de CinéVallée en octobre.

Il y a eu des surprises lors du montage des fenêtres de la salle ACO. En effet, il y avait de la pourriture. A relever également que l'assurance va payer les dégâts du sol dans le local de rangement du matériel.

Monsieur Thierry Robert indique qu'une offre pour poser une résine sur le carrelage orange de l'entrée est à recevoir. On attend encore 2 chariots de la part de l'entreprise Ginox, pour ranger la vaisselle et des plaques métalliques pour le four.

Monsieur Pierre-André Vuillemez est en contact avec la société de fromagerie afin de coordonner une inauguration de la salle polyvalente et de la cave. Une invitation au Conseil d'Etat sera également envoyée.

Plusieurs personnes interviennent concernant la vitrine de la bannière du Cerneux-Péquignot, qui ne serait pas en adéquation avec la modernité de la salle. Madame Anne-Laurence Quadranti informe que le fond peut-encore être changé.

Monsieur Pierre-André Vuillemez remercie l'ensemble des personnes qui ont travaillé sur le dossier des travaux de la salle communale.

Madame Valérie Mercier interroge l'assemblée sur d'éventuels remarques concernant la salle polyvalente.

Monsieur Pierre-André Vuillemez continue en indiquant que le budget va être dépassé. En effet, il y a eu beaucoup de divers et imprévus, par exemple avec la peinture, car il a fallu crépir les caissons avant de les repeindre, changer les serrures afin de limiter les accès, etc. Plusieurs petites choses qui font monter les frais.

Monsieur Thierry Saisselin affirme qu'il est encore difficile de chiffrer les divers et imprévus.

Madame Valérie Mercier conclut en indiquant que nous sommes au début de l'utilisation de la salle et que c'est normal de découvrir quelques défauts. Il ne faut donc pas hésiter à en informer Monsieur Pierre-André Vuillemez.

Commission de sécurité routière :

Monsieur Yvan Botteron indique qu'il y a actuellement 2 thèmes en discussion durant les séances de commission. Les arrêts de bus et la construction de trottoir.

Le projet des arrêts de bus concerne toute la longueur du village, avec des arrêts pour les personnes à mobilité réduite (trottoir surélevé). A ce stade, il n'y a encore rien de définitif au niveau du lieu des arrêts.

Au niveau de la route du Gigot, vers le carrefour de la déchetterie jusqu'à l'hôtel du Moulin, le projet serait de pouvoir faire un trottoir, à définir selon les coûts. Monsieur Yvan Botteron insiste que sans subvention c'est un projet utopique.

L'ingénieur devait recontacter les membres de la commission à fin novembre 2019 concernant les arrêts des bus, mais ils n'ont pas eu de nouvelles. Au vu de la période de fin d'année, nous n'aurons pas de nouvelles avant 2020.

Conseil intercommunal du SEVAB :

Monsieur Lionel Bourquard indique qu'il n'y a pas eu de catastrophe cette année par rapport à l'année dernière. A la Porte-des-Chaux, on tourne sur une petite pompe qui normalement devait être provisoire. L'Etat de Neuchâtel a accepté le principe de l'installation. La conduite a été enterrée pour éviter le gèle.

A relever que le seul emprunt ouvert de SEVAB concerne le forage, mais il n'a pas été utilisé.

SEVAB va bien ; Viteos fonctionne bien. Ce n'est pas plus cher qu'avant malgré le changement de certaines normes (analyse de l'eau).

Monsieur Lionel Bourquard continue en indiquant qu'il n'y a pas de microbes polluants. Il y a eu des études d'analyses supplémentaires sur les eaux ; rien d'inquiétant.

Installation de tests prévus au printemps, à définir encore ce qui est le mieux : investir dans des filtres ou acheter de l'eau quand elle devient sale (qu'est-ce qui est plus cher !?).

Le Comité est satisfait de la collaboration avec La Ville du Locle ; elle ne cherche pas à vendre de l'eau.

Monsieur Thierry Robert interroge Monsieur Lionel Bourquard suite à l'été chaud que nous avons eu. Ce dernier indique que nous n'avons pas dû acheter beaucoup d'eau, alors que l'on s'attendait à une catastrophe et finalement non.

Madame Anne-Laurence Quadranti informe que le canton impose le changement de certaines installations. Il est donc prévu de faire des réserves, soit CHF 120'000.00 sur 5 ans. Et si tout va bien, à définir si nous réparons ou non.

5. Divers

Déchetterie

Monsieur Yvan Botteron s'adresse au Conseil communal, en parlant de la problématique concernant la collecte de carton à la déchetterie. Les cartons ne sont régulièrement pas bien pliés et il y a des cartons imposants déposés par des entreprises. Il trouve regrettable le manque de civisme.

Monsieur Pierre-André Vuillemez répond que pour le moment le carton n'est pas facturé. Une demande a été faite pour obtenir une benne plus grande. Il va relancer l'entreprise Vadec SA à ce sujet.

Rémunération – Conseil général

Monsieur Lionel Bourquard mentionne qu'il serait intéressant de rémunérer certains postes importants (exemple : présidence, certaines commissions) afin de motiver les personnes. Il propose par exemple un système de rémunération sur la base de jetons de présence. Monsieur Frédéric Simon-Vermot mentionne approuver cela.

Madame Valérie Mercier relève qu'il faut responsabiliser les personnes dans les décisions et projets. Certaines commissions sont plus prenantes que d'autres et les jetons pourraient peut-être aider. Elle indique qu'il y a, en effet, quelque chose à développer.

Monsieur Patrick Reymond réagit, il n'est pas forcément d'accord de devoir rémunérer les gens pour les faire participer davantage.

Monsieur Yvan Botteron conclut en indiquant que des jetons de présences pourraient être utilisés avec un esprit de camaraderie, par exemple pour des sorties ou des soupers.

La question est ouverte et sera reprise par le Conseil général.

Date annuelles

Monsieur Yvan Botteron demande au Conseil communal de transmettre, si possible, les 2 dates annuelles assez à l'avance.

Il ajoute que le 14 juin 2020 auront lieu les élections communales. Est-ce qu'il y a déjà des personnes intéressées ?! Il lance la discussion.

Madame Sarah Chapatte précise qu'un courrier est envoyé aux personnes concernées pour savoir si elles souhaitent continuer ou non. Madame Valérie Mercier propose d'en rediscuter à ce moment-là.

Collège unique

Monsieur Thierry Saisselin mentionne le projet du collège unique à la Brévine. Il se bat pour garder un collège au Cerneux-Péquignot, selon les effectifs.

Il indique que pour l'année prochaine, il y aura trop d'élèves au Cerneux-Péquignot (2 classes de 22) et à l'inverse pas assez d'élèves à La Chaux-du-Milieu.

Pour le moment, rien de certain pour garder le collège du Cerneux-Péquignot. Il espère pouvoir redonner des nouvelles rapidement. Il ajoute que le projet à la Brévine permettrait d'avoir un parascolaire.

Entretien des routes

Monsieur Roger Faivre indique que normalement le projet du Canton est de maintenir ouverte la route du Cachot. Mais cela dépendra beaucoup des élections du Conseil d'Etat.

Madame Anne-Laurence Quadranti indique que l'entretien des routes communales est insoutenable pour certaines communes. De plus en plus de routes deviennent à charge des communes uniquement. Elle relève que le projet de la H20 ne concerne pas seulement les grandes communes ou le canton. Les petites communes sont aussi impactées.

Urbanisme

Madame Anne-Laurence Quadranti indique qu'un appel d'offre a été lancé sur les 3 villages afin de choisir un urbaniste pour la révision des PAL. La commission d'urbanisme devra être impliquée.

Concernant l'urbanisme, 2 maisons vont être construites prochainement. Le calendrier de construction prévoit les travaux sur toutes les parcelles, avant la mise en place du PAL (plan d'aménagement local). Le PAL c'est ce qui va définir l'urbanisme pour ces 15 prochaines années et geler certaines zones en raison de la LAT (loi sur l'aménagement du territoire).

Commentaires de Madame Anne-Laurence Quadranti concernant les différentes zones :

Zones artisanales : il y a des bâtiments protégés, plusieurs réflexions dans la vallée. A relever une bonne entente avec les 2 autres villages. Pourquoi pas développer la zone artisanale (terrain de foot par exemple).

Zone rurale : pas beaucoup de zone constructible.

Zone mixte : ferme/habitat.

Madame Anne-Laurence Quadranti conclut en parlant de la problématique de la Lex Weber : lits froids. Ce problème concerne aussi la commune du Cerneux-Péquignot et non pas seulement les villages de montagnes.

Démission

Madame Valérie Mercier lit la lettre de démission de Monsieur Jean-Claude Girard au 31.12.2019 du Conseil général. Il quittera en 2020 le village.

Remerciement et cadeau offert à Monsieur Jean-Claude Girard pour son engagement au sein de la Commune durant de nombreuses années.

La présidente du Conseil général, Madame Valérie Mercier, clôture la séance à 21h20 et convie l'assemblée au verre de l'amitié.

Le Cerneux-Péquignot, le 16 décembre 2019

Valérie Mercier
La Présidente

Thierry Robert
Le secrétaire